



L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi

FIDEM SERVAVI

« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7

N° 90

Prieuré saint Pierre et saint Paul

Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre

dimanche 24 mai 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :
http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm

Résumé

Les explications doctrinales sur ce qu'il faut entendre par « est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ». Les Apôtres avec la très sainte Vierge au Cénacle, attendant la venue du Saint-Esprit.

Sermon du « *Dimanche dans l'Octave de l'Ascension* »

Mes bien chers frères,

En la Fête de l'Ascension, nous avons vu les raisons pour lesquelles la montée de Notre Seigneur au Ciel nous était plus utile que Sa présence corporelle ici-bas. En ce dimanche dans l'Octave de cette fête, regardons la signification et la portée de ce que nous affirmons suite à l'Ascension de Notre Seigneur : « est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ».

Avant de considérer les différents éléments de doctrine contenus dans cet article du Credo, il est nécessaire de se souvenir, lorsque nous disons que Notre Seigneur est remonté au Ciel, que Sa divinité n'en a jamais été absente en raison de son omniprésence. Pour nous aider à comprendre, prenons cette comparaison : lorsque je prends de la lumière de la première branche du cierge à trois branches de la vigile pascale qui représente la sainte Trinité, pour en allumer les deux autres branches. C'est de la même lumière qui est en même temps ici et là. Notre Seigneur, seconde Personne de la sainte Trinité, ayant assumé notre nature humaine, la divinité du Verbe de Dieu demeure donc unie au Corps et à l'Âme créés de Notre Seigneur. Il en fut ainsi lorsque Son Corps fut déposé au sépulcre et que Son Âme est descendue aux Limbes. Et il en est de même, selon le mode sacramentel dans la sainte Eucharistie : nous recevons bien Notre Seigneur, Corps, Sang, Âme et Divinité.

Voilà ce qu'est cette omniprésence de la divinité de Notre Seigneur. Considérons maintenant les différents points de doctrine contenus dans l'affirmation « est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ».

Nos manuels de catéchisme nous disent : « Par ces paroles : "est assis", nous entendons que Notre Seigneur Jésus-Christ est entré dans le Ciel comme dans le lieu de son repos et de sa gloire ». Nous pouvons développer

cette réponse avec le commentaire de Dom Guéranger. Celui-ci nous dit que : « Jésus est monté aux cieux, Sa divinité n'en avait jamais été absente, mais aujourd'hui Son humanité y est intronisée, elle y est couronnée d'un diadème de splendeur (...). A cette humanité sainte le triomphe ne suffisait pas ; le repos lui était préparé sur le trône même du Verbe éternel auquel elle est unie éternellement dans une même personnalité ».

Ainsi, Dom Guéranger rappelle bien que la divinité n'a jamais été absente des Cieux, et puis, vous l'aurez remarqué, il y également cette insistance sur l'unité de Personne en Notre Seigneur qui nous permet d'éviter les erreurs christologiques.

Regardons maintenant « à la droite du Père ». Selon saint Thomas, il y a deux sens. Le Docteur angélique nous explique le premier sens en citant saint Augustin : « Ainsi donc, croyez que le Christ habite à la droite de Dieu le Père ; car il est bienheureux, et le nom de sa béatitude est *la droite* du Père ». Et en ce qui concerne le deuxième sens, saint Thomas nous dit que : « Le Christ siège aussi à la droite de Dieu le Père parce qu'il règne avec lui et tient de lui son pouvoir judiciaire, comme celui qui siège à la droite du roi l'assiste en régnant et en jugeant avec lui ».

C'est dans ce deuxième sens que nous voyons la raison de la souveraineté de Notre Seigneur. Saint Jean Damascène enseigne que : « La droite du Père, c'est la gloire et l'honneur de la divinité, en laquelle le Fils de Dieu existe avant les siècles, comme Dieu et en tant qu'il est consubstantiel au Père (c'est-à-dire de même substance que le Père) ».

Ainsi, consubstantiel au Père, Notre Seigneur partage et possède la même puissance que son Père, et cette comparaison du cerge à trois branches nous aide à le comprendre. C'est le mystère de la sainte Trinité : un seul Dieu en trois Personnes égales et distinctes.

Après ces explications nous retiendrons par conséquent que Notre Seigneur "Siégeant à la droite du Père", possède, comme le Père, la puissance, la gloire de la divinité, la béatitude et le pouvoir judiciaire d'une manière immuable et royale. C'est le privilège qui convient au Fils en tant que Dieu. Saint Jean Damascène a cette phrase qui résume ces points de doctrine : "Dans la gloire de la divinité, le Fils de Dieu, qui existe avant les siècles comme Dieu et en tant qu'il est consubstantiel au Père, siège avec sa chair associée à sa gloire ; car c'est d'une seule et même adoration que toute créature adore une seule et même personne avec sa chair."

Dimanche dernier je vous ai cité le cardinal Gousset nous précisant que « pour parler exactement du mystère de l'Incarnation et de Jésus-Christ, on doit se conformer au langage de la sainte Écriture, des Pères de l'Église, des conciles, des symboles et professions de foi rédigés ou adoptés par l'Église », eh bien nous le voyons ici, tout particulièrement avec saint Jean Damascène, à propos de la doctrine sur ce que saint Thomas d'Aquin appelle *la session du Christ à la droite du Père*, ce qui nous permet de mieux connaître et reconnaître la souveraineté de Notre Seigneur.

Aussi, puisque Notre Seigneur est établi désormais avec Son humanité sur le trône de la divinité, n'allons pas croire que Notre Seigneur reste inactif dans Son glorieux repos. Dom Guéranger nous dit que « c'est une souveraineté, mais une souveraineté active que le Père lui a concédée. Il l'a d'abord établi « juge des vivants et des morts, et nous devons tous comparaître devant son tribunal ».

Notre auteur nous parle alors de la souveraineté de Notre Seigneur au jugement dernier, mais aussi de ce qui évoque ce qui est de plus en plus nécessaire de bien comprendre aujourd'hui. « Le Fils de l'homme couronné dans son Ascension, dit-il, doit régner sur le monde jusqu'à ce qu'il revienne, et il ajoute : et il en sera ainsi, jusqu'à ce que princes et peuples, lassés de leur impuissance, le rappellent pour régner sur eux ».

En effet, si nous chantons aux vêpres : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'ai fait de vos ennemis l'escabeau de vos pieds* », Notre Seigneur règne déjà malgré ses ennemis.

Ce que nous dit Dom Guéranger : « Notre Seigneur doit régner sur le monde jusqu'à ce qu'il revienne », et puis : « jusqu'à ce que princes et peuples, lassés de leur impuissance, le rappellent pour régner sur eux », évoque donc ce que nous retrouvons, dans le message du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie : « Il régnera malgré ses ennemis ». Et nous avons là, le règne du Sacré-Cœur, promesse de Notre Seigneur, qui se réalisera lorsque que Notre Seigneur aura jugé les châtiments suffisants et que les hommes Lui demanderont, crieront vers le Ciel Sa solution. Sa solution qui consiste (j'insiste encore aujourd'hui, comme je le ferai le 20 juin à Saint Benoît-sur-Loire), puisque Notre Seigneur est Roi de France de par la triple donation, en ce *dénouement de la*

persécution par l'Oint de l'huile, par le sacre du Roi de France, mission posthume de sainte Jeanne d'Arc, réalisation de la promesse du sacré-Cœur, Solution de Notre Seigneur qui se résume par cette formule que nous connaissons de Mgr Delassus : *Il veut régner sur la France et par la France sur le monde entier.*

A l'heure où l'on échafaude tant de fausses solutions, et par conséquent tant de fausses intentions de prières, c'est cette Solution qui doit retenir toute notre attention. Et c'est ce qui m'amène alors à vous parler de ce que furent pour les Apôtres ces 10 jours entre l'Ascension et la Pentecôte, car ce que vécurent les Apôtres avec la très sainte Vierge Marie au cénacle, est un exemple à suivre dans les temps que nous vivons. Nous savons en effet que les apôtres, firent une retraite de 10 jours au Cénacle, loin du bruit et de l'agitation du monde, priant sans relâche, pour se disposer à la venue du Saint-Esprit.

Le Père Du Pont nous dit dans une de ses méditations, que la prière des apôtres fut accompagnée de l'exercice de plusieurs excellentes vertus. « Ils étaient étroitement unis entre eux, écrit-il, n'ayant qu'un même cœur, une même volonté, et faisant leur prière en commun, dans la pensée que les demandes de plusieurs fidèles bien unis par la charité sont très efficaces auprès de Dieu ; l'union qui régnait entre eux tous, était si étroite que chacun possédait la tranquillité de l'âme qui rendait plus recueillie encore leur oraison, et ils persévéraient dans la prière (...) ».

Et ils persévéraient dans la prière, mes bien chers frères, avec la très sainte Vierge Marie. Il nous faut vraiment méditer sur ce que furent ces moments avec la très sainte Vierge et quelle était sa prière. Les Apôtres la considéraient vraiment comme médiatrice, car ils savaient qu'elle avait, à elle seule, plus de crédit qu'eux tous auprès de son divin Fils.

Dans les conditions où nous sommes, nous devons faire de même. Aujourd'hui, il y aura certainement plusieurs voix pour parler des Apôtres au Cénacle, car le cénacle était la figure de l'Église qui est une maison de prière et d'union, mais dans la situation dans laquelle nous sommes, cette union réalisée par les trois liens que sont : la même foi, la participation aux mêmes sacrements, et la soumission aux autorités légitimes (et vous connaissez les conditions particulières dans lesquelles nous sommes), ne sera certainement pas prêchée comme il se doit, et les intentions de prières ne seront donc pas de véritables intentions catholiques.

Puisque nous sommes depuis 50 ans, un troupeau sans pasteur, c'est donc la pratique des vertus que les Apôtres manifestèrent au cénacle avec la très sainte Vierge Marie, qui resserreront encore plus ces liens qui nous unissent entre nous, dans les conditions actuelles de domesticité de notre sainte religion catholique. Que ce sanctuaire où nous prions, que le lieu où, individuellement ou en famille, vous priez, soit la reproduction du Cénacle, persévérant dans la prière, en attendant la réalisation du règne du Sacré-Cœur.

Après avoir affirmé notre foi en Notre Seigneur *siégeant à la droite de Dieu le Père Tout puissant, d'où Il viendra juger les vivants et les morts*, nous affirmons également notre foi *au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, et à la communion des saints.*

Eh bien que dans cette communion des saints, où l'Église prie sans cesse pour tous ses enfants, où nous prions les uns pour les autres et où nous savons que nos prières, sont toujours accompagnées des vœux de plusieurs âmes, soit ici-bas, soit au Purgatoire, soit au Ciel, demandons ces vertus, tout spécialement cette vertu de religion, et puis le don de piété, afin que communiant à la même foi et dans la même compréhension de la situation actuelle de l'Église éclipse, nous soyons tous véritablement unis à Notre Seigneur, à sa très sainte Mère. Nous le demanderons bien sûr par la médiation de l'Auguste Reine des Cieux, Épouse du Saint-Esprit, qui nous a prévenu de cette situation à La Salette.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à mail@fidemservavi.info